



À propos de l'AQAVBS

L'Association québécoise des agences de vins, bières et spiritueux (AQAVBS) a été fondée en 1969 en tant qu'organisme à but non lucratif.

Membres

Membre votant

Toute personne incorporée et active dans l'industrie des vins, bières et spiritueux depuis au moins deux ans en tant que seul représentant au Québec de produits de distillateurs, négociants en vins ou brasseurs, au Canada ou à l'étranger, ayant une place d'affaires au Québec et fournissant des produits à la Société des alcools du Québec ou à tout organisme y tenant lieu, pour un chiffre de ventes minimum tel que déterminé par le conseil d'administration. Le statut de membre votant est octroyé par le Conseil d'administration.

Membre correspondant

Toute personne, individu ou société, dans un domaine connexe ou complémentaire à la représentation de produits de vins, de spiritueux ou de bières, mais qui n'est pas admissible comme membre votant. Le statut de membre correspondant est octroyé par le Conseil d'administration.

Gouvernance

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat d'un an par les membres votants lors de l'Assemblée générale annuelle.

Les Comités ont été créés afin de répondre aux besoins de l'Association. Les comités se rapportent au conseil d'administration, ils sont présentement au nombre de quatre : Achats et mise en marché, Statistiques, Services aux membres : communications, mini-salons et répertoire, Salon des vins et spiritueux de Montréal. Le comité Achats et mise en marché est subdivisé en cinq comités : 1) achats – sélection des produits – importation privée; 2) distribution et planographie; 3) gestion de la qualité; 4) promotion et 5) bières. Les responsables de chaque comité sont nommés par le conseil d'administration. La participation aux différents comités est sur une base bénévole et approuvée par le Conseil d'administration.

Buts et objectifs

- La représentation des intérêts des fournisseurs de vins, bières et spiritueux domestiques et importés disponibles au Québec et de leurs agents.
- L'établissement d'une politique commune de relations extérieures et d'informations objectives auprès des consommateurs.
- La défense des intérêts professionnels et de la formation commerciale de ses membres afin d'apporter la meilleure collaboration à leurs commettants, à la Société des alcools du Québec et aux consommateurs.

- La recherche d'une harmonisation des lois économiques, des règlements et des usages commerciaux entre les pays exportateurs ou autres provinces du Canada et le Québec.
- Le maintien de la qualité des produits, du respect des marques commerciales et des appellations d'origine pour assurer la protection des consommateurs.
- La formulation des règles d'éthique pour maintenir au plus haut niveau la compétence et l'intégrité des membres afin de dénoncer toute pratique contraire aux intérêts de l'industrie et des consommateurs.
- D'assurer la liaison sur une base régulière et constante avec les représentants de la SAQ, du Gouvernement du Québec, des associations de l'industrie, des médias, des groupes d'intérêt public et autres intervenants concernant la promotion et les ventes des boissons alcooliques au Québec.

Les avantages d'être membre

- Comités consultatifs concernant les affaires courantes et en émergence de l'industrie ;
- Comptes rendus des réunions des comités ;
- Transmission immédiate de tous les documents et des communications de la SAQ : communiqués, appels d'offres, etc. ;
- Transmission des documents importants par et pour l'industrie ;
- Publication de l'Agend'AQAVBS : le calendrier des événements de l'industrie (deux publications mensuelles en moyenne) ;
- Participer activement aux orientations de l'AQAVBS à travers le conseil d'administration, les comités réguliers et les comités ad hoc ;
- Réunions des membres : l'assemblée générale semi annuelle, le congrès annuel et l'assemblée générale annuelle ;
- Promotion de votre société : Répertoire des membres, site Web de l'AQAVBS ;
- Service de revue de presse touchant l'industrie ;
- Lettres de sollicitation de fournisseurs à la recherche d'un agent au Québec ;
- Accès prioritaires à des événements uniques et prestigieux : mini-salons des nouveaux arrivages, Salon des vins et spiritueux de Montréal ;
- Offre de conseils au niveau recrutement : banque de candidats disponibles, au niveau juridique : orientation concernant la profession d'agent, au niveau pratique : orientation à travers les services de la SAQ ;
- Développement et vente de logiciels